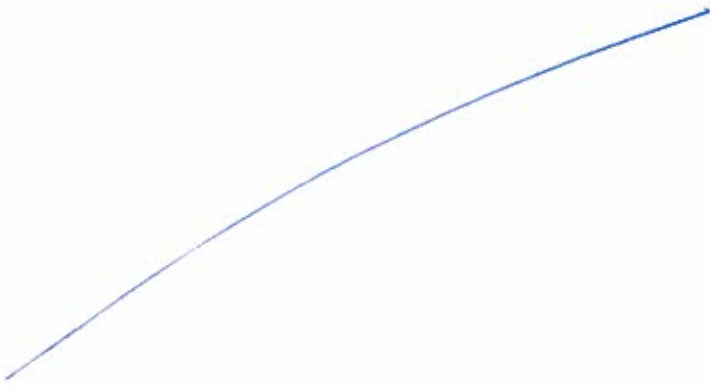


Seance prelexaire  
4 Octobre 2021







**MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME**

Séance ordinaire de la Municipalité de Cloridorme tenue le 4 octobre 2021 à 19h30

Sous la présidence de la mairesse madame Michele Fournier

Sont présents :

M.	Marcel Mainville
	Benoit Huet
	Normand Poirier
MMES :	Nancy Cloutier
	Josée Boulay

Absents :

MME	Nathalie Francoeur
-----	--------------------

Étaient également présents madame Diane Gregory, directrice générale et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire, lequel est toujours en vigueur

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité se retrouve en zone verte et que les séances du conseil peuvent se tenir en présence des citoyens dans le respect des consignes sanitaires;

**EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE** la présente séance se tienne à la salle du Conseil de ville de Cloridorme dans le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale, le lavage des mains et le port du masque.

**2- Ouverture de la séance**

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

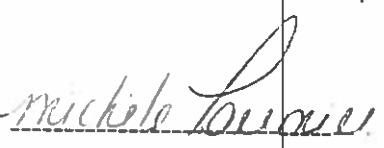
**Résolution # 200-10-21**

Ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2021
5. Correspondance du mois : célébrant, offre d'un terrain à vendre, démission,
6. Rapport du conseil :
7. Présentation des comptes payés
8. Présentation des comptes à payer

  
 \_\_\_\_\_  
 Maire

  
 \_\_\_\_\_  
 Sec-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103



## **9- Résolutions et règlements:**

- 9.1 Budget CHM modifié de 3803\$ à 4575\$ part de la municipalité
- 9.2 Engagement pompier volontaire
- 9.3 Formation pour pompier à autoriser pour 2022  
ou annotation
- 9.4. Camion vidange à réparer et permettre de payer dépense Sarto Fortin (Essence et repas) par accès D sur réception des factures.
- 9.5. Demande du club des 50 ans et plus pour que la municipalité nomme un bénévole
- 9.6 Projet 75 000 de 2020, déboursé final de 27043.55\$.
- 9.7 Vidange Grande-Vallée
- 9.8 Une citoyenne offre un terrain à Pointe à la Frégate
- 9.9 Enlever anciens dg et nommer Diane Gregory Célébrant mariage et union civile
- 9.10, Démission et fin d'emploi employés voirie saisonniers (Yvan Coté et Jacky Huet)
- 9.11 Gros Rebut samedi le 23 octobre 2021 éco centre
- 9.12 Dérogation mineure et recommandation CCU Sylvie Ouellette
10. Note de la D.G.
11. Rapport du directeur des travaux publics
12. Période de questions
13. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Résolution # 201-10-21**

### **Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 SEPTEMBRE 2021**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 septembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

### **SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :**

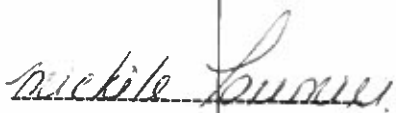
**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 septembre 2021 soit approuvé tel que présenté.

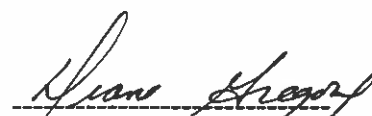
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

## **5. CORRESPONDANCE DU MOIS**

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal : Lettre pour nommer un célébrant, Offre d'une citoyenne désirant vendre son terrain à la municipalité et démission

  
Maire

  
Sec-trésorière



## 6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Les conseillers ont fait part des développements dans leur dossiers respectifs

### Résolution # 201-10-21

## 7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2021

**CONSIDÉRANT QUE** chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2021;

**SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** les déboursés et montants incompressibles du mois de septembre 2021 qui suivent soient acceptés : Salaires nets de 29377.63\$, remises mensuelles DAS de 13 076.15\$ et autres incompressible (Hydro, Telus, etc.) de 5266.18\$, pour un grand total de 47,719.96\$.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### Résolution # 202-10-21

## ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 124476.77 \$

**CONSIDÉRANT QUE** chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 30 septembre de 124,476.97 \$

**SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 124,476.97 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

La liste de tous les comptes payés et à payer s'élève à 172,196.43\$

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

### 9.1 Résolution #203-10-21

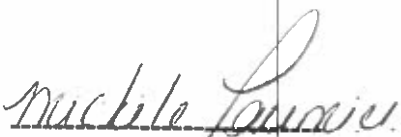
**Budget ohm modifié de 3803.00\$ à 4575.00\$ pour la quote part de la municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu un budget modifié pour la quote part de la municipalité pour la portion payable de 10% de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles dépenses ont été au préalable approuvé par la société d'habitation du Québec;

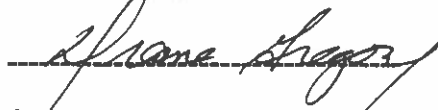
**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE, CONSEILLIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**Que** le conseil municipal de Cloridorme adopte la quote part de 4 575.00\$ à payer à l'OMH et demande à la directrice générale de versée la portion manquante pour arriver au 4,575.00\$.



Maire

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



Sec-Trésorière



**9.2 Résolution # 204-10-21**

**Engagement de pompiers volontaires**

**CONSIDÉRANT QUE** nous manquons de pompiers volontaires;

**CONSIDÉRANT QUE** Messieurs Maxime Labrecque et Louis Forget se sont portés volontaires et désirent faire partis de notre équipe de pompiers volontaires et qu'ils s'engagent à faire les formations nécessaires pour occuper le poste de pompier volontaire;

**IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR LE CONSEILLIER, NORMAND POIRIER, d'engager ceux-ci à titre de pompier volontaire selon les conditions en vigueur au sein de la municipalité.**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**9.3 Résolution #205-10-21**

**Formation à autoriser pour les pompiers volontaires pour l'année 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons former nos pompiers volontaires afin que ceux-ci puissent effectuer leur travail de manière efficace et sécuritaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire donner tous les outils à leur pompiers volontaires;

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons aviser la MRC du nombre de pompiers à former pour 2022 pour qu'il puisse obtenir le financement nécessaire pour la formation de tous les pompiers de la MRC;

**IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR NORMAND POIRIER, CONSEILLIER, de confirmer à la MRC un nombre de 3 pompiers qui seront en formation pour l'année prochaine.**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**9.4 Résolution #206-10-21**

**CAMION VIDANGE À RÉPARER ET PERMETTRE DE PAYER DÉPENSE SARTO FORTIN (ESSENCE ET REPAS) PAR ACCÈS D SUR RÉCEPTION DES FACTURES.**

**ATTENDU QUE** nous avons devons aller faire réparer le camion de vidange à Rimouski et que Sarto Fortin doit aller à Rimouski avec le camion;

**ATTENDU QUE** des dépenses d'essence pour le camion de vidange seront encourus; que Sarto Fortin aura des dépenses pour son séjour à Rimouski durant la réparation du camion;

**SUR LA PROPOSITION, DU CONSEILLER, MONSIEUR MARCEL MAINVILLE, IL EST RÉSOLU D'autoriser la directrice générale à rembourser par accès D ou via la carte de crédit à payer toutes les dépenses relatives à ce voyage à Rimouski.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*Michelle Lussan*

Maire

*Stéphanie Hébert*

Sec-Trésorière



**9.5 Résolution #207-10-21**

**Demande du club des 50 ans et plus que la municipalité nomme un bénévole**

**ATTENDU QU'IL** y a deux personnes qui se sont démarquées pour leur dévouement hebdomadaire à titre de bénévole;

Attendu que nous voulons garder la surprise pour les personnes nommées, nous enverrons une lettre indiquant le nom des deux personnes et nous dévoileront leur nom seulement à la réunion du prochain conseil municipal du mois

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER, CONSEILLIÈRE, QUE** la directrice générale rédige la lettre mentionnant le nom des deux personnes en nomination.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9.6 Résolution #208-10-21**

**Projet 75 000 de 2020, déboursé final de 27043.55 \$**

**ATTENDU QU'IL** nous restait un montant de 27,043.55\$ à recevoir de la MRC pour 2020 et qui a été reporté en 2021, nous avons pris le montant pour continuer d'acheter des matériaux pour le bâtiment qui sera érigé au parc des références et qui habitera 2 toilettes publiques ainsi que la réparation de nos haltes touristiques qui nécessitent des réparations sur les planchers et gardes en bois traité et de bardeaux sur les pergolas.

**ATTENDU QUE** l'an passé, la municipalité avait seulement acquis le toit, les murs et le plancher, il restait à finaliser la finition extérieure et intérieure du bâtiment pour les toilettes publiques, nous avons donc acheté des matériaux nécessaires aux finitions et accessoires sanitaires;

**ATTENDU QUE** nous avons acheté des matériaux pour réparer nos haltes soient principalement du bois traité et du bardeaux d'asphalte et de la peinture afin de rafraichir nos haltes;

Le montant du déboursé final pour le projet est de 27,043.55\$.

**SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER, MONSIEUR MARCEL MINVILLE, IL EST DEMANDÉ** à la directrice générale de produire le rapport des dépenses et de l'acheminer à la MRC pour obtenir le montant de 27,047.55\$ qui couvre l'ensemble des dépenses pour ce projet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Maire

Sec-Trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103



**9.5 Résolution #207-10-21**

**Demande du club des 50 ans et plus que la municipalité nomme un bénévole**

**ATTENDU QU'IL** y a deux personnes qui se sont démarquées pour leur dévouement hebdomadaire à titre de bénévole;

Attendu que nous voulons garder la surprise pour les personnes nommées, nous enverront une lettre indiquant le nom des deux personnes et nous dévoileront leur nom seulement à la réunion du prochain conseil municipal du mois

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER, CONSEILLIÈRE, QUE** la directrice générale rédige la lettre mentionnant le nom des deux personnes en nomination.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9.6 Résolution #208-10-21**

**Projet 75 000 de 2020, déboursé final de 27043.55 \$**

**ATTENDU QU'IL** nous restait un montant de 27,043.55\$ à recevoir de la MRC pour 2020 et qui a été reporté en 2021, nous avons pris le montant pour continuer d'acheter des matériaux pour le bâtiment qui sera érigé au parc des références et qui habitera 2 toilettes publiques ainsi que la réparation de nos haltes touristiques qui nécessitent des réparations sur les planchers et gardes en bois traité et de bardeaux sur les pergolas.

**ATTENDU QUE** l'an passé, la municipalité avait seulement acquis le toit, les murs et le plancher, il restait à finaliser la finition extérieure et intérieure du bâtiment pour les toilettes publiques, nous avons donc acheté des matériaux nécessaires aux finitions et accessoires sanitaires;

**ATTENDU QUE** nous avons acheté des matériaux pour réparer nos haltes soient principalement du bois traité et du bardeaux d'asphalte et de la peinture afin de rafraichir nos haltes;

Le montant du déboursé final pour le projet est de 27,043.55\$.

**SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER, MONSIEUR MARCEL MINVILLE, IL EST DEMANDÉ** à la directrice générale de produire le rapport des dépenses et de l'acheminer à la MRC pour obtenir le montant de 27,047.55\$ qui couvre l'ensemble des dépenses pour ce projet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*Michèle Leduc*

Maire

*Diane Hébert*

Sec-Trésorière





**9.7 Résolution #209-10-21**

**Vidange pour Grande-Vallée**

**ATTENDU QUE** le camion de Grande-Vallée est brisé;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Grande-Vallée, nous a dépanné dans le passé lors que nos équipements étaient en réparation;

**SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ** d'accepter de louer nos équipements pour aller faire les ordures et récupération pour la municipalité de Grande-Vallée moyennant les frais de location du camion, le salaire des employés et l'essence utilisée pour faire les transports à leur place. La directrice générale verra à facturer la municipalité de Grande-Vallée

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9.8 Résolution #210-10-21**

**Une citoyenne offre de vendre son terrain situé à Pointe-à-la-Frégate à la municipalité.**

**ATTENDU QU'UNE** citoyenne a envoyé une lettre au conseil municipal afin de leur offrir son terrain situé à Pointe-à-la-Frégate;

**ATTENDU QUE** le conseil a regardé l'emplacement, la grandeur du terrain et qu'il a jugé que ce terrain ne présentait pas d'avantage pour la municipalité qui ne voit présentement aucun usage pour celui-ci

**SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST DÉCIDÉ DE** ne pas acquérir le terrain de Pointe-à-la-Frégate et de demander à la directrice générale d'en aviser la propriétaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9.9 Résolution #211-10-21**

**Demande au Directeur d'état civil de nomination de Diane Gregory a titre de célébrant pour la municipalité de Cloridorme et mise à jour du registre**

**ATTENDU Que** la municipalité désire offrir à ses citoyens la possibilité d'avoir un célébrant dans la municipalité pour célébrer des mariages ou unions civiles dans les limites du territoire de la municipalité;

**ATTENDU Que** la directrice générale, Diane Gregory a manifesté son désir de devenir célébrant.

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER, CONSEILLIÈRE, IL EST PROPOSÉ** que madame Diane Gregory, directrice générale et secrétaire-trésorière soit désignée à titre de célébrant par le directeur d'état civil pour la municipalité de Cloridorme; et que tout autre nom de maire et/ou de conseiller soient enlever de la liste des célébrants à partir du 4 octobre 2021 le cas échéant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Maire

Sec-Trésorière



**9.10 Résolution #212-1021**

**Démission et fin d'emploi saisonnier pour la voirie**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une lettre de démission de Monsieur Gilles Deschenes mettant fin à son emploi saisonnier en raison du fait qu'il se présente au poste de conseiller, la directrice générale a accepté sa démission;

**ATTENDU QUE** la période d'emploi saisonnier pour la voirie ne nécessite pas autant d'employés.

**SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER, IL EST DEMANDÉ** à la directrice générale de mettre à pied les employés saisonniers soient Jacky Huet et Yvan Coté. Toutefois, comme par les années passées, Monsieur Yvan Coté demeure en place à temps partiel à titre d'éboueur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9.11 Résolution #213-10-21**

**Gros Rebut samedi 23 octobre 2021 à l'écocentre**

**ATTENDU QUE** depuis deux ans, la municipalité ne fait pas le ramassage des gros rebuts à l'automne;

**ATTENDU QUE** les citoyens ont demandés à maintes reprises d'avoir un endroit pour mettre leurs gros rebuts en dehors des heures usuelles de l'Écocentre ;

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLIÈRE, IL EST PROPOSÉ** d'ouvrir l'écocentre samedi le 23 octobre 2021 de 8 heures à 16 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9.12 Résolution #214-10-21**

**Dérogation mineure et recommandation du CCU dossier Sylvie Ouellette et Pierre Déry.**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** demande de dérogation mineure, en regard aux marges de recul en autre chose, a été demandé par les personnes en titres;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU a étudié la demande et en l'absence de Madame Ouellette qui est également membre du CCU;

LE CCU a recommandé d'accepter la demande de dérogation puisque cette dernière ne me pénalise pas l'entourage, ne défigure pas le paysage, et ne porte préjudice ni à la municipalité ou son service de voirie, ni a aucune autre infrastructure.

**SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER, CONSEILLER IL A ÉTÉ PROPOSÉ** que le conseil adopte la demande de dérogation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Note de la DG : aucune**

**11. Rapport du directeur des travaux publics : Aucun**

  
Maire

  
Sec-Trésorière



## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens ont posé des questions sur les sujets à l'ordre du jour Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

N° de résolution  
ou annotation

## CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 13. Résolution # 215-10-21

Les sujets étant épuisés;

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;**

**QUE** la séance soit levée à 20h09

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Je, Michèle Fournier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Mairesse

Sec. Trésorière

